



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Évolution défavorable des retraites - Compensations

Question écrite n° 45286

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'évolution défavorable de certaines pensions de retraites. Il apparaît en effet que la revalorisation de 1,1 % intervenue en début d'année 2022 a conduit de nombreux retraités à devoir être assujettis à l'application de contributions sociales dont ils étaient jusqu'ici exonérés ou sur lesquelles ils bénéficiaient d'un taux réduit, à l'image de la CSG. Cette situation induit pour eux une perte de pouvoir d'achat d'autant plus mal ressentie que la hausse des pensions ne couvre qu'une partie de l'inflation constatée. Aussi, elle souhaiterait qu'il puisse lui faire savoir les mesures qu'il entend prendre pour compenser cette perte et adapter les seuils d'exonérations en fonction des revalorisations qui sont intervenues.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45286

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Comptes publics](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2022](#), page 2322

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)